



## ARGOS AVOCATS CONSEILLE PAT COM DANS LE CADRE DE L'ENTREE AU CAPITAL DE BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT

*Paris, le 23 avril 2021.*

Argos Avocats a conseillé PAT COM, leader français du secteur de la trottinette électrique, dans le cadre de l'entrée au capital de BNP Paribas Développement.

PAT COM est le leader français de la vente et des services autour de la trottinette électrique. Soucieux de répondre à tous les besoins de mobilité douce, la société a lancé Green Riders au printemps 2018, qui a récemment développé la première borne brevetée de rechargement et de verrouillage pour trottinettes électriques. PatCom group avait poursuivi sa percée dans la mobilité électrique fin 2020 en rachetant le n°1 français des cycles motorisés électriques : Super Soco France.

Pour l'entreprise, cette montée au capital est une nouvelle étape dans le déploiement de sa stratégie 360° dans l'électro-mobilité. Sa position sur le marché sera un atout clé pour accélérer la croissance de ses marques Green Riders et Super Soco France. Cette transaction vise plus particulièrement à :

- Etendre le réseau de partenaires en France et en Europe
- Accélérer le déploiement à l'international, avec le lancement d'un réseau de distribution au Moyen-Orient en mars 2021
- Renforcer ses équipes, afin de déployer une palette de services pour les trottinettes et les 2-roues électriques, par croissance organique
- Développer de nouveaux services adjacents pour ses clients
- Se lancer à la recherche d'opportunités de croissance externe sur ses marchés cibles

**Argos Avocats** représentait PAT COM avec **Julien Sanciet** (associé) sur l'ensemble des aspects juridiques de l'opération.

**Contact :**

**Julien Sanciet**

Email : [jsanciet@argosavocats.com](mailto:jsanciet@argosavocats.com)

Tél : +33(0)6.82.16.92.27